

Théologie et vie chrétienne à partir du Psaume 51

Deuxième partie

1. « Aie pitié de moi »¹

Même les sentiments de la nature conviennent à ce qu'en dit la loi, et nous ne pouvons, en aucune manière, détruire ce principe que nous sentons en nous, et ce jugement que nos lumières mêmes portent dans nos consciences : *tu es pécheur, et Dieu est juste et saint ; ainsi il te hait, il te punira, il ne t'exaucera point.* Toute la nature avoue ces conséquences et les approuve ; de là est venu que presque tous les Pères de l'Église, qui ont écrit sur les Psaumes, ont expliqué ce titre de *Juste*, que l'Écriture donne à Dieu, par sa justice, en vertu de laquelle il justifie et absout. C'est pourquoi je me souviens que dans mon jeune âge, je ne pouvais souffrir, et je haïssais même cette épithète de *Juste*, et même encore maintenant, par les craintes que j'en ai contractées dans ma jeunesse, je frémis quand j'entends nommer un Dieu juste, tant sont fortes les impressions qu'une mauvaise doctrine fait sur les esprits, surtout s'ils en sont imbus dès le jeune âge.

Mais si Dieu est juste de cette manière, qu'il punisse selon les mérites, qui pourra subsister devant la face d'un tel Dieu juste, puisque nous sommes tous pécheurs, et que nous apportons tous devant Dieu de suffisants sujets d'en être punis ? Ah ! éloignez de nous une telle justice et un tel Dieu ; il nous consumerait tous, comme un feu consume la paille ; comme donc Dieu a envoyé Jésus son Fils pour Sauveur, ce n'est plus de cette manière qu'il veut être juste ; savoir,

¹. Extrait, p. 20-33

afin de punir selon les mérites, mais il veut se faire voir juste en justifiant et en ayant pitié et compassion du pécheur qui reconnaît ses péchés.

Quand donc David, pécheur, prie et dit : *Aie pitié de moi*, il semble qu'il parle contre le décalogue, dans lequel Dieu nous défend d'être pécheurs, et menace ceux qui le seront, de sa colère ; quel rapport y a-t-il d'un pécheur avec un Dieu juste, saint, véritable, ennemi des pécheurs, qui, de sa nature, ne peut point souffrir de péchés ? Et pourtant ce David, qui, dans ce psaume s'avoue pécheur, et qui dit : *Je connais mon péché*, ce David, dis-je, invoque Dieu, et dit : *Aie pitié de moi* ; il semble que ce soient deux choses incompatibles. Ainsi David nous apprend ici dès le commencement, une excellente science et un art céleste que la loi ne sait point et n'apprend point, et que toute la raison et la sagesse humaine ne sauraient comprendre, mais que le Saint-Esprit enseigne seul.

Voici ce que toute la nature dit et établit : Je n'oserais lever les yeux au ciel, je suis épouvanté à la vue de ce Dieu, car je sais, et que je suis pécheur, et que Dieu est juste, pourquoi donc prier ? C'est ici que commence un combat extrêmement difficile ; car le cœur de l'homme sentant et voyant son péché, se résoudra ou d'attendre pour prier qu'il ait ou qu'il voie en lui quelque dignité, ou il se tournera vers les moyens humains, et cherchera des consolations chimériques : il voudra satisfaire et expier ses péchés afin qu'il puisse s'approcher de Dieu avec quelque confiance, en sa propre dignité, et qu'il puisse lui dire *aie pitié de moi* ; c'est l'inclination perpétuelle de la nature, mais inclination très pernicieuse et très dangereuse, car par là, le cœur s'élève dans la confiance en sa propre justice et croit que Dieu peut être apaisé par ses bonnes œuvres, ce qui est un blasphème contre le mérite et la satisfaction de Jésus ; d'ailleurs, nous sommes nés dans le péché, ainsi, si nous ne voulons prier que lorsque nous nous sentirons purs de tous péchés, nous ne prierons jamais.

Il faut donc chasser cette pensée blasphématoire, et se servir de ce remède, dont David se sert, et se résoudre à prier au milieu des péchés, oui, même au milieu d'une mer de péchés. Car à quoi servirait ce mot *aie pitié*, si ceux qui prient étaient purs et n'avaient besoin de miséricorde ; mais c'est ici, comme j'ai déjà dit, un combat bien dur et bien difficile d'exciter et de forcer son cœur au milieu du sentiment du péché à crier à Dieu : O Dieu, aie pitié de moi. Je sais quelque chose par mon expérience de ce que je dis et de ce que je propose ici aux autres, j'ai éprouvé que c'est la chose du monde la plus difficile que de prier quand on sent les reproches et les remords du péché dans la conscience : c'est pourquoi je ne veux pas me vanter d'être maître dans cet art : mais j'avouerais

que dans mes plus grands dangers, j'ai souvent prononcé ces paroles *aie pitié de moi*, avec beaucoup de froideur et de découragement, à cause du sentiment où j'étais de mon indignité : pourtant, dans ces états-là l'Esprit de Dieu triomphait en moi et m'encourageait en me disant : Enfin quel que tu sois, il faut pourtant prier, car Dieu veut être prié et il veut exaucer nos prières à cause de sa propre dignité, pour l'amour et par un effet de sa grande miséricorde.

Mais afin qu'on entende bien ces vérités, que *Dieu hait les pécheurs*, et *aime les justes*, il faut faire attention et distinguer entre un pécheur qui sent et qui déteste ses péchés, et un pécheur qui ne sent et qui ne déteste point ses péchés. Ce sont les prières des pécheurs qui ne sentent point le péché que Dieu rejette, parce qu'ils n'entendent point et ne savent point ce qu'ils disent : un moine, par exemple, ou une personne dans la confiance en son état, et dans la sécurité, priera et chantera souvent ce psaume, et dira souvent : *Aie pitié de moi* ; mais parce qu'il vit dans la confiance en sa propre justice, et qu'il ne sent point l'impureté de son cœur, il en prononce bien les syllabes, mais il n'entend et ne désigne point la chose même dans la réalité. Bien plus, il agit contrairement à sa prière ; il demande pardon, il demande grâce et miséricorde, et pourtant d'un autre côté, il cherche son appui et sa consolation, tantôt en ceci, tantôt en cela ; il cherche des expiations et des satisfactions dans ses propres œuvres et dans son culte extérieur. N'est-ce pas là se moquer de Dieu ? De même si un mendiant criait à pleine bouche qu'on lui donne une aumône, et que lorsqu'on voudrait la lui donner, il se disait assez riche et se vantait ainsi de sa pauvreté comme de grandes richesses, ne témoignerait-il pas par là qu'il ne cherche pas sérieusement une aumône et qu'il n'a pas besoin du secours de celui à qui il s'adresse ?

Ainsi les ennemis et les contempteurs de l'Évangile, ont beaucoup de belles paroles, mais ils ne possèdent rien de la réalité ; au contraire, ils font des choses qui lui sont tout à fait opposées en inventant et en cherchant plusieurs cultes extérieurs, en cherchant la rémission de leurs péchés, dans leurs messes, dans leurs pèlerinages et dans d'autres choses inutiles.

Ceux donc qui sont pécheurs et qui ne le sentent et ne le connaissent point, mais qui sont encore avec tout cela endurcis dans leurs péchés, se justifient devant Dieu et persécutent la vérité et ceux qui les reprennent ; c'est à ces pécheurs-là qu'il faut faire sentir qu'ils ne sont point les objets de la miséricorde, mais plutôt de la colère de Dieu, il faut leur annoncer les peines éternelles que leurs péchés méritent, et desquelles Dieu menace les pécheurs dans sa parole, selon que le deuxième commandement le déclare : *Je suis un Dieu jaloux, visitant*

l'iniquité des pères sur les enfants en la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent.

Il faut aussi leur représenter les exemples de la colère de Dieu, comme la destruction de Sodome, le déluge universel sur toute chair, la triste désolation du peuple d'Israël, qui était pourtant le peuple saint, et d'autres témoignages de la colère de Dieu sur les pécheurs impénitents qui nous sont marqués dans la parole de Dieu, afin que, s'il est possible, ces pécheurs insensibles, endurcis et impénitents soient amenés à la connaissance d'eux-mêmes, et qu'ils commencent sérieusement à implorer la miséricorde ; car ce sont de tels pécheurs impénitents desquels la parole de Dieu dit, que Dieu hait, que Dieu n'écoute point les pécheurs.

Mais pour les pécheurs qui sentent leurs péchés et la colère de Dieu, et qui sont épouvantés de sa présence, ceux-là, sans qu'on les y porte, sont par trop enclins à s'appliquer toutes les menaces de Dieu, proposées dans sa parole contre les pécheurs, et à se juger dignes des effets que cette colère a répandus sur les exemples de punition qu'ils y voient : c'est ce qui les abat, ce qui les afflige et ce qui les fait trembler et craindre le même sort que ces pécheurs ont subi. Quand donc une âme est ainsi brisée par le marteau de la Loi, dans l'appréhension du jugement de Dieu, alors c'est le temps et c'est là l'état dans lequel elle doit apprendre cette divine sagesse de l'Esprit de Dieu qui lui propose la miséricorde de Dieu, qui relève et console son cœur abattu, et qui lui apprend et le convainc que les pécheurs qui sont les objets de la colère de Dieu, ne sont point ceux qui sentent le péché et qui le détestent, mais seulement ceux qui ne le sentent point et qui ne le détestent point ; mais que pour ceux qui sont travaillés et comme accablés de l'insupportable fardeau de leurs péchés, ils doivent écouter cette voix qui leur dit : *Que le bon plaisir de l'Éternel est sur ceux qui le craignent.* La Loi ayant fait en eux son devoir, et ce pour quoi elle est donnée, les foudres doivent cesser, et la vue de la face d'un Dieu courroucé doit se changer en une douce lumière de miséricorde et de paix, qui leur est proposée dans la parole de Dieu, lorsqu'elle leur dit : *Le bon plaisir de l'Éternel est sur ceux qui le craignent ; que Dieu ne rejette point un cœur froissé et brisé ; que ses oreilles sont attentives, et ses yeux sont ouverts sur les pauvres afin de les retirer de la fiente ; et qu'enfin Dieu ne brise point le roseau cassé, et n'éteint point le lumignon fumant,* etc. Car ce sont ces âmes-là qui sont ce faible vermisseau de Jacob, et ces tendres fleurs qui sont ébranlées et qui tremblent au moindre vent de menaces et de colère qui vient à souffler. Au lieu que ces autres pécheurs insensibles demeurent

immuables et sans être touchés, comme des montagnes de fer, au milieu des plus grandes tempêtes, et lorsqu'on les appelle le plus fortement à la repentance.

Une chose donc que des consciences affligées et épouvantées de la vue de leurs péchés doivent faire, c'est de ne point juger de leur état selon que ces sentiments pourraient le leur suggérer, car elles s'enfonceraient par là dans le désespoir. Mais comme à de diverses maladies, il faut aussi appliquer de différents remèdes ; ainsi il faut relever et consoler ces âmes abattues par des promesses de grâce, comme il faut tâcher d'abattre et de briser les impénitents, avec un sceptre de fer.

C'est ici ce qu'enseigne la véritable et la divine théologie ; savoir, que quand les âmes sont ainsi affligées, alors une partie de la théologie, qui est la loi, est accomplie, dont l'office est de menacer et de condamner le pécheur, afin qu'il commence à se connaître et qu'il dépose cette malheureuse sécurité dans laquelle nous vivons tous, avant que la manifestation de cette colère se fasse vivement sentir en nous. Voilà la première partie de la théologie, mais il n'en faut pas demeurer là ; il faut passer à la seconde qui nous apprend que toute la théologie est consommée en ceci, de nous convaincre et de nous enseigner que Dieu fait grâce aux humbles, et que toutes les menaces sont pour les pécheurs endurcis et qui vivent dans la sécurité, et que c'est pour ceux-là seulement qu'il est un Dieu vengeur et un feu consumant. Mais qu'au contraire, ces pécheurs contrits et épouvantés, sont le peuple de la grâce et de la miséricorde, c'est-à-dire, à qui la grâce et la miséricorde appartiennent, desquels le bon Berger vient bander et guérir les plaies, parce qu'il a mis sa vie pour eux ; de sorte que de tels pécheurs pénitents ne doivent point donner cours aux pensées de leurs cœurs incrédules ; il franchit, pour ainsi dire, la haute et horrible montagne de la colère de Dieu, qui sépare Dieu de l'homme pécheur, il la franchit par la confiance en la miséricorde de ce Dieu, et ose dans cette confiance se joindre avec Dieu. Et c'est là ce que notre théologie nous apprend qu'il faut joindre à la loi, car de nommer un Dieu et de lui dire d'*avoir pitié*, il n'y a pas en cela beaucoup de peine, mais d'ajouter ces mots *de moi*, c'est ce qui ne s'apprend que par la doctrine évangélique, et que nous savons être fort difficile à une âme qui est dans le combat. Car ces mots, *de moi*, qui comprennent toute la masse de notre indignité, sont ce qui empêche le plus fortement nos prières, au lieu que c'est ce qui devrait nous pousser à la prière. Il faut donc apprendre dans cet exemple de David, cette première chose nécessaire, que ces mots, *de moi*, signifient le pécheur affligé et sensible à ses péchés, comme David s'explique ensuite plus clairement, quand il dit : *J'ai été conçu en iniquité, et ma mère m'a échauffé*

dans le péché ; c'est en ces paroles qu'il montre que par ces mots, *de moi*, il entendait un grand et misérable pécheur ; avec David, apprenons aussi à refréner et à combattre ces volées de pensées qui veulent nous empêcher de prier, et bien loin de nous laisser vaincre par elles, servons-nous-en comme d'aiguillons pour nous pousser à Dieu, et pour nous faire crier après lui avec plus de force, comme il est dit de cet aveugle de l'Évangile que, quoique ceux qui allaient devant, le tançassent, il criait encore plus fort ; ainsi, les différentes pensées qui s'élèvent en nous à la vue de notre indignité, sont comme des troupes qui nous tancent et qui nous disent : Que veux-tu prier ? Ignores-tu ce que tu es, et ce qu'est Dieu ? Un malheureux pécheur devant un Dieu vengeur du péché. Ah ! sans doute que ces pensées sont incomparablement affligeantes et douloureuses à une âme, et qu'elles en détournent plusieurs de la prière, mais il faut prendre la résolution de les mépriser, et la raison par laquelle elles veulent nous décourager, qui est notre misère et notre indignité, doit nous porter d'autant plus fortement à la prière, de sorte que perçant et fendant cette foule, nous pénétrions jusqu'à Jésus et lui demandions grâce et miséricorde.

Les âmes qui combattent ainsi, sont celles qui prient bien ; mais en vérité, il faut une grande violence et un travail douloureux de l'esprit pour cela ; car j'ai souvent éprouvé moi-même que ces pensées m'ont souvent détourné de la prière ; mais par la grâce de Dieu, j'en suis parvenu là, que connaissant ces dards enflammés de Satan, je ne leur cède plus, mais que par la force de l'esprit, je me sers des armes de mon ennemi pour le combattre et pour le vaincre, en lui disant : Tu penses me détourner de la prière, parce que je suis un indigne pécheur ; mais c'est par cela même que je vois que j'ai besoin de prier, parce que je sens que je suis un grand pécheur et que j'ai besoin de la grâce et de miséricorde.

Il faut faire la même chose, quand on sent son âme attaquée par les tentations et par les mouvements de l'impureté ou de l'esprit de vengeance ; car si dans ces états-là, l'Esprit de Dieu vient nous exhorter à la prière, d'abord notre conscience nous reproche nos impuretés, et Satan nous veut faire croire que dans cet état, nous sommes incapables de prier : mais, prends courage, violence-toi, et ne crois pas qu'il te faille attendre de prier, jusques à ce que ces pensées et ces mouvements de convoitises et de vengeance se soient retirés de ton âme. Mais dans le temps que tu sens que la tentation est dans sa plus grande violence, et que tu crois être le plus mal disposé à la prière, va, retire-toi dans un lieu à part, et adresse à Dieu la prière dominicale, ou ce que tu pourras dire contre les

tentations et les suggestions du malin, et tu sentiras la tentation se ralentir, et Satan se retirera de toi tout confus.

Celui qui croit qu'il faille attendre de prier jusques à ce que l'esprit soit délivré de ces mouvements coupables, par sa propre sagesse et ses précautions, aide et fortifie Satan qui n'est déjà que trop fort : de sorte que ce ne peut être qu'une doctrine païenne, trompeuse et diabolique qui peut conseiller de telles choses à une âme tentée, à laquelle il faut opposer la doctrine de ce psaume, excellent exemple qui montre que David quoiqu'il eut la plus complète vue de toute son impureté et de toute la souillure de sa nature, ne se retire point et ne s'enfuit point de devant Dieu, comme Pierre, qui disait à Jésus-Christ : Seigneur, retire-toi de moi, car je suis un homme pécheur, mais qui dans une forte confiance en la miséricorde de son Créateur, éclate en une prière ardente, et dit : O Dieu, puisque je suis un si malheureux pécheur, *aie pitié de moi*. Car c'est quand nos cœurs sentent le plus le péché que nous devons le plus nous approcher de Dieu par la prière ; avant d'accomplir le péché, il faut fuir, il faut avoir Dieu devant les yeux, afin d'éviter de tomber dans le péché. Mais après le péché commis, il faut demander, espérer le pardon, et ne pas rester dans des sentiments et des pensées de pure colère et de crainte. Car voici ce que Satan fait : avant que nous accomplissions le péché, il nous rassure, il nous jette dans la sécurité, il ôte de devant nos yeux la crainte de Dieu, mais après que nous l'avons commis, il tâche de nous remplir de crainte, de désespoir et de toute défiance en la miséricorde de Dieu.

Voyez donc comment David a son recours à la miséricorde de Dieu ; *aie pitié de moi*, dit-il, comme s'il voulait dire : je sais que je suis méchant et un indigne pécheur, et que toi, tu es juste et saint ; mais ce qui fait que j'ose te prier et m'élever à toi, c'est la confiance que j'ai en ta parole et en tes promesses ; car je sais que tu n'es point un Dieu qui prenne plaisir aux orgueilleux hypocrites, et en ceux qui se glorifient de leur propre justice, sagesse et puissance, mais que tu es le Dieu de nos pères qui as promis d'aider et de délivrer les pécheurs, non toutes sortes de pécheurs, mais les pécheurs pénitents, qui reconnaîtraient qui sentiraient leurs péchés. Prenons donc, nous aussi, courage, et enhardissons-nous avec David à dire : O Dieu, aie pitié de moi ; je suis un pauvre pécheur, tenté par la chair et le sang, et par beaucoup de mouvements de colère, de haine et d'autres passions, mais j'ai mon recours à cette miséricorde et à cette bonté dont tu as promis de favoriser ceux qui auraient faim et soif de ta justice.

Ah ! je ne puis pas exprimer la chose aussi bien que je le souhaiterais, mais l'expérience vous apprendra plus que je ne puis vous le dire ; c'est elle qui vous apprendra quel travail et quelle angoisse d'âme il faut soutenir pour surmonter cette haute montagne de nos péchés et de notre propre indignité qui semble se mettre entre nous et Dieu, quand nous voulons prier. Quoique nous ayons sujet en ces occasions de reconnaître l'infirmité et la faiblesse de notre foi, nous devons pourtant tenir ferme cette consolation, que dans ces combats-là, nous ne disons pas seuls : *O Dieu, aie pitié de moi*, mais que l'Esprit de Dieu le crie aussi en nous et avec nous, par des soupirs qui ne se peuvent exprimer ; lesquels soupirs, quoique nous ne les voyions et ne les connaissions pas, ne laissent pas d'être connus de celui qui connaît les affections de l'esprit parce que qu'il est Esprit lui-même. Dans la confiance en ce puissant intercesseur, nous devons au milieu de la plus grande ardeur du combat, et dans le plus fort de la tentation, résister courageusement à Satan, en lui disant : Il est vrai que je suis un pécheur, mais qu'en est-il ? Dieu est plein de miséricorde ; si mes péchés me rendent indigne de prier, eh bien, que je sois indigne ; mais j'ai de là d'autant plus de sujet de prier, parce que je suis un pécheur. – Voilà une sainte audace que les pécheurs qui sentent leurs péchés, doivent avoir, afin qu'ils sachent comment un Dieu juste et un homme pécheur peuvent venir ensemble, et qu'ils apprennent à ne point fuir de devant Dieu au sentiment de leurs péchés, mais à prier et à chanter avec David, *aie pitié de moi, ô Dieu !* Afin que ce pronom de *moi*, ou ce nom de *Dieu*, ne nous empêche pas de prier ainsi, mettons au milieu, *aie pitié*, car c'est par là que Dieu et l'homme pécheur se rapprochent et sont réconciliés ; sans cela, non seulement, nous ne pourrions jamais chanter ce psaume, mais nous ne pourrions jamais non plus dire la prière dominicale, parce qu'il n'arrivera jamais dans cette vie que nous soyons parfaitement nets de tous péchés ; car quand même nous serions exempts de péchés actuels extérieurs, pourtant le péché originel sera toujours en nous et nous souillera ; puisque nous sommes toujours pécheurs, il faut donc toujours prier ainsi que le font les vrais chrétiens, parce que sentant sans cesse leur indignité, ils demandent qu'elle leur soit pardonnée et qu'ils en soient entièrement délivrés. Ces continuels soupirs du cœur des enfants de Dieu sont quelquefois cachés sous beaucoup de pensées, de tentations et d'occupations, et malgré qu'on ne les voie et qu'on les connaisse souvent pas, ils ne laissent pas de monter jusqu'à Dieu. C'est sans doute là une véritable science, et une qualité divine, de pouvoir ainsi accabler le péché par la prière, et lorsque nous sentons le plus loin notre indignité, d'avoir recours à ce cantique de pénitence : *O Dieu, aie pitié de moi*.

Après avoir assez montré, à mon avis, comment Dieu et l'homme pécheur peuvent se rejoindre, il faut aussi vous avertir de faire une attention particulière sur ce mot, *aie pitié*. Car si nous le considérons bien, nous serons portés à reconnaître et à conclure que toute notre vie est comme renfermée dans le sein de la miséricorde de Dieu ; nous sommes tous renfermés dans ces mots, *de moi*, c'est-à-dire, que nous sommes tous de pauvres pécheurs ; d'où il suit que tout ce que nous sommes, et tous les biens dont nous jouissons sont un effet de la pure grâce et miséricorde de Dieu, et non de notre justice et de notre mérite. Mais que répondrez-vous quand on vous demandera, est-ce donc que le décalogue ne doit point être observé ? Et si on l'observe, n'est-ce pas là une justice ? Répondez à cela : Oui, nous voulons observer les commandements de Dieu et le décalogue, mais dans un sens évangélique, parce que nous n'avons encore reçu que les prémices de l'Esprit, lequel soupire et gémit dans nos cœurs ; d'ailleurs la chair avec ses convoitises et ses affections, et ce méchant arbre de corruption sont encore en nous, ce qui est la cause que la loi de Dieu ne peut pas être accomplie dans toute son étendue et dans toute sa rigueur, car si nous la pouvions ainsi parfaitement accomplir, de quoi servirait cette justice que David cherche par ces paroles : *O Dieu, aie pitié de moi !* Et à quoi servirait le pardon et l'imputation d'une autre justice plus parfaite ! Comme donc il est vrai que les restes du péché sont encore dans les saints, et que le péché n'est jamais parfaitement ôté et aboli, voici ce qui arrive : c'est que par la force de l'Esprit de Dieu, nous résistons au péché, que nous le mortifions, et que nous observons les commandements de Dieu ; mais aussi, s'il arrive que par les combats et les tentations de la chair et du diable, nous tombions, nous espérons le pardon et la rémission.

2. Juste et pécheur²

Voici la seconde partie de sa demande, qui nous montre, comme j'ai dit, une seconde division du péché ; savoir, que Dieu veut effacer le péché en le pardonnant, et l'ôter quant à sa condamnation et à sa force et non quant à la chose même et à la nature inhérente du péché. La force du péché c'est d'accuser, de condamner, de ronger et de blesser la conscience, et d'ôter la paix de l'âme, en nous mettant devant les yeux un Dieu courroucé et les peines de l'enfer. C'est cette force du péché qui est abolie et ôtée par la miséricorde gratuite de Dieu ; mais les restes de ce venin demeurent encore dans l'âme. Ainsi, voici deux choses égale-

² P. 46-53.

ment véritables qui paraissent pourtant contradictoires ; savoir, qu'un vrai chrétien n'a aucun péché et que pourtant tous les vrais chrétiens ont des péchés. C'est de là que naît cette distinction du péché, qu'il y a dans les enfants de Dieu un péché pardonné et couvert, et un péché encore inhérent qu'il faut tous les jours tâcher d'extirper et s'efforcer de nettoyer de plus en plus. Le péché pardonné c'est celui qui est aboli par la foi et par la confiance en la miséricorde, afin qu'il ne puisse plus accuser et condamner ; mais qui cependant cherche toujours à regermer, qui combat dans nos membres pour tâcher de se produire derechef en mauvais fruit comme il faisait auparavant, et pour nous jeter dans la sécurité, dans l'ingratitude et dans le mépris de Dieu, comme nous étions auparavant. Voilà les efforts des restes du péché demeurant en nous, que les saints et les âmes justifiées sentent, mais qu'ils mortifient et surmontent par la force du Saint-Esprit, de sorte qu'ils n'obéissent point au péché dans ses convoitises.

Ainsi une âme justifiée par la foi ne doit pas se laisser aller à la sécurité ni croire qu'elle soit pure de tout péché ; au contraire, c'est dès lors qu'elle doit entrer dans une lutte constante et continuelle contre ce péché et contre ces méchants restes, dont le prophète demande ici d'être lavé et nettoyé. Il est vrai qu'elle est juste et sainte, mais d'une sainteté étrangère et extrinsèque, c'est-à-dire par la pure miséricorde de Dieu en Jésus-Christ. Cette miséricorde n'est pas quelque chose d'humain, ce n'est pas une qualité ou une habitude attachée au cœur, mais c'est une faveur de Dieu et une grâce qui nous est donnée par la connaissance réelle de l'Évangile par lequel nous apprenons et nous croyons que nos péchés nous sont remis par la grâce et par les mérites de Jésus-Christ et par l'espérance et la confiance que nous mettons en ses grandes compassions et en ses gratuités infinies, dont parle notre prophète. Une telle justice est sans doute une justice étrangère qui consiste dans la charitable indulgence et bonté de Dieu, et qui est un don de Dieu qui nous regarde gracieusement en Jésus-Christ.

Cela peut s'éclaircir par cette similitude : Si quelqu'un avait mérité un supplice de mort et que le prince relâchât ce criminel et lui pardonnât son crime, n'est-il pas vrai qu'il n'y aurait dans sa libération rien de son propre mérite, mais que ce serait la pure grâce et la bonté de son prince qui en serait la seule cause ? Car quant à lui, il n'a rien mérité que la mort ; mais son prince ne lui remet pas seulement sa peine, mais il le met en liberté, délie ses liens, lui fait donner ses habits et même de quoi s'entretenir et se nourrir dans la suite. C'est ce qui arrive à une âme justifiée, car par la miséricorde de son Dieu, elle est libérée de la peine qu'elle avait méritée, elle reçoit de plus le don du Saint-

Esprit, qui la nettoie de plus en plus du péché et qui l'assiste afin qu'elle ne succombe pas sous les efforts du péché et sous les concupiscences qui combattent dans sa chair, comme le dit l'apôtre : *Elle mortifie par l'Esprit les œuvres du corps* (Rm 8.13). Mais la plupart de nous vivons dans une telle sécurité qu'on dirait que nous sommes tout esprit, que nous n'avons plus de chair : c'est pourquoi il est nécessaire que nous apprenions à sentir que nous avons encore la chair pécheresse, et que l'œuvre du Saint-Esprit en nous, c'est de combattre contre cette chair afin qu'elle n'exécute pas ce qu'elle désire.

Ainsi un chrétien n'est pas justice d'une justice qui vienne de son propre fond, et qui soit une qualité inhérente en lui ; mais il est juste seulement par la miséricorde de Dieu et la rémission des péchés que reçoivent ceux qui reconnaissent leurs péchés, et qui croient que Dieu leur est propice et favorable pour l'amour de Jésus-Christ qui s'est donné pour nos péchés, et que nous embrassons par la foi. Quand nous avons été faits participants de cette justice, nous avons ensuite besoin de ce nettoyage dont notre texte fait mention, de cette purification qu'il demande à Dieu. Car, quoique le péché ne condamne plus, il demeure pourtant encore, il combat ; il nous empêche sans cesse d'être enflammés d'amour pour notre Dieu, de croire en lui avec une pleine confiance de cœur, comme nous le souhaiterions, par les bons mouvements de l'Esprit que nous avons reçu ; il nous empêche de vivre aussi chastement, aussi débonnairement et aussi paisiblement que nous le désirerions ; de sorte que presque tous nos membres sont infectés de quelque péché qui combat contre la loi de Dieu. Si donc nous ne nous opposons ici et si nous ne combattons avec beaucoup de violence et de zèle, il est à craindre que nos péchés ne se fortifient en nous, ne nous entraînent de nouveau dans notre première impiété, comme de tristes exemples ne le prouvent, hélas ! que trop, dans ceux qui après avoir ouï et embrassé l'Évangile en sont déchus et sont devenus beaucoup pires qu'auparavant, et comme aussi les erreurs de différentes sectes que nous voyons, le témoignent. Ils croient que leur raison ne peut pas les tromper, et que leur chair n'est plus vivante et ne peut plus les séduire.

C'est contre ces pensées de sécurité qu'il est bon de se servir de cette prière de David ; lequel après avoir demandé la miséricorde de son Dieu pour la rémission de ses péchés, prie aussi que Dieu le lave de ses iniquités, lui donne son Saint-Esprit, le munisse de ce don et de cette force céleste, afin qu'il purifie et nettoie son cœur des restes des péchés qui sont encore en lui, lesquels commencent à être ensevelis par le baptême, mais ne sont pourtant pas encore tout à fait

abolis. Voici donc la vie d'un vrai chrétien comme elle est décrite (Col. 3.2) : Que nous cherchions les choses qui sont en haut, comme étant morts au monde, et ayant notre vie cachée avec Christ en Dieu ; et comme saint Paul le dit encore (2 Cor. 7) : Que nous nous purifions de toute souillure du corps et de l'esprit ; par où il indique qu'il reste encore en lui et dans les enfants de Dieu de pareilles souillures ; savoir, de fausses opinions, pensées, imaginations, ainsi que des passions et des convoitises vicieuses de la chair, et que le travail et l'étude des enfants de Dieu doivent être avec l'aide de l'Esprit saint, afin d'être purifiés de ces souillures de plus en plus. Mais ceux qui se croient saints et sans ces souillures, s'enfoncent de plus en plus dans le mal, perdent la foi, et ne conservent que de fausses opinions qui peuvent ressembler, il est vrai, à la foi, mais qui ne sont pourtant que des illusions de Satan, par lesquelles ils sont entraînés insensiblement à l'impiété en abandonnant la vérité et la parole de Dieu. On a bientôt dit : Je crois en Jésus-Christ ; mais c'est une chose bien difficile et qui demande un grand travail d'avoir cette foi bien plantée dans le cœur, parce que non seulement les souillures de l'esprit sont restées en nous, mais que la chair et le diable ne cessent point de tacher de nous ravir cette foi, et de nous porter à abandonner la parole pour nous laisser conduire à nos propres lumières et à nos opinions. C'est de là que viennent les sectes et les hérésies qui ont pour nous une haine mortelle qu'elles ne croient pas être une haine, mais un zèle divin ; de sorte qu'elles ne tâchent guère de se laver ou de se laisser laver de ce péché ; au contraire, elles l'accroissent tous les jours. Mais pour nous, tâchons de nous laisser purifier tous les jours de plus en plus, afin que nous devenions toujours plus purs, que le nouvel homme se renouvelle de jour en jour et que le vieil homme s'affaiblisse et s'approche de sa mort totale pour notre sanctification.

C'est pour exercer les chrétiens réels dans cette carrière et dans ce combat que Dieu permet non seulement que l'Église soit affligée de diverses calamités temporelles, mais qu'il s'y élève aussi des sectes et des hérésies qui l'exercent, qui la réveillent et lui donnent plus de zèle pour s'attacher plus fermement à la parole de la foi et à se purifier de plus en plus des restes du péché par la sanctification. Car c'est pour cela que le Saint-Esprit est donné aux croyants afin qu'il combatte en nous contre les forces apparentes de notre sagesse qui veut sans cesse s'élever contre la justice de Dieu. D'ailleurs, cet Esprit doit aussi nous exciter à la prière, à nous occuper aux devoirs de charité envers tous et surtout envers les serviteurs de la foi, afin qu'ainsi nos âmes et nos corps soient dans un continuel exercice du bien, et que par là nous avançons sans cesse dans la sainteté.

Il est donc vrai, et c'est une confession que tous les vrais chrétiens font sincèrement, qu'ils sont encore pécheurs, car où il y a encore besoin de purification, il faut qu'il y ait encore des souillures ; mais ceux qui n'entendent point cette doctrine de l'Esprit ne savent rien ici ; ils regardent toutes ces choses comme des chimères et ne sauraient comprendre comment il peut être vrai que Paul soit saint et pourtant pécheur, à cause du péché habitant encore en sa nature ; voilà pourquoi ils nous désertent comme des hérétiques et nous menacent du fer et du feu.

Mais qu'ils nous répondent sur ce que dit ici cet excellent psaume, si connu, même parmi eux. Pourquoi David après avoir demandé la grâce et la miséricorde de son Dieu, c'est-à-dire, après avoir obtenu la justification, demande encore d'être purgé et lavé ? Car David, qui avait la rémission de ses péchés et qui par conséquent n'était sous l'accusation et sous la condamnation d'aucun péché, pourtant se confesse encore impur, a encore le péché qui a tous les caractères de péché, excepté celui-ci, qu'il ne condamne point et ne peut point le condamner. Ainsi David quoique juste et justifié, a encore le péché, et par conséquent est en partie encore injuste ; c'est pourquoi il demande instamment le don excellent du Saint-Esprit pour nettoyer ses souillures restantes encore en lui. Et certes ce don de l'Esprit fait bien voir que cette délivrance n'est pas une petite chose et une chose facile, mais que nous devons prendre garde de ne pas atténuer ces restes de péché ni en faire peu de cas, car si nous les atténuons, nous ne nous soucierions pas beaucoup de celui qui doit les laver et les effacer en nous, et nous ne demanderions pas ce don que David demande ici avec ardeur, qui est le Saint-Esprit.

Mais le prophète nomme proprement ces restes, péchés, iniquités, quoique ce ne soit pas un péché comme c'était auparavant, puisque la force lui est ôtée et la tête lui est brisée par le pardon et la rémission ; c'est pourquoi le prophète ne dit pas seulement *lave-moi*, mais il ajoute *tant et plus*, c'est-à-dire, lave-moi aujourd'hui, demain, et pendant toute ma vie de ces souillures de corps et d'esprit, afin que je devienne tous les jours plus fort et plus assuré contre les terreurs de la loi, jusqu'à ce que je sois, Seigneur, délivré de toute condamnation, par une pleine certitude de ta miséricorde.

Voilà l'excellente doctrine de ce psaume qui doit nous servir d'étude continue et dans laquelle nous ne serons jamais des maîtres achevés et consommés, personne même, n'a jamais été parfait en cette science, mais tous ont dû et doivent encore demander sans cesse avec David pendant toute leur vie : *Purifie-moi, ô Dieu, tant et plus de mon iniquité.*

Il y a donc deux parties dans la justification, la première, c'est la grâce de Dieu en Jésus-Christ ; savoir, que nous ayons en Jésus, un Dieu réconcilié, de sorte que le péché ne puisse plus nous condamner, mais que nos consciences soient fortifiées et consolées dans l'assurance de la miséricorde, et soient tranquillisées. La seconde partie, c'est le don du Saint-Esprit que Dieu envoie dans nos cœurs avec ses dons et ses grâces, qui illumine et qui prémunit nos cœurs contre les souillures de l'esprit et de la chair, afin que nous soyons préservés des pernicieuses opinions que le diable sème dans le monde, et que nous croissions dans la véritable connaissance de Dieu : il apporte aussi et plante en nous les autres dons de chasteté, d'obéissance, de patience, afin que les convoitises et les actions du corps soient mortifiées et qu'elles ne dominent point en nous. Ceux qui n'ont point ainsi le don de l'Esprit et dans lesquels il ne produit point ces choses, mais qui sont engagés dans les souillures ou de la chair ou de l'esprit, de sorte qu'ils approuvent et embrassent indifféremment toute sortes de doctrines, ceux-là sont encore sous l'empire et sous la domination de la chair, et ne savent rien de ce réservoir dans lequel David demande d'être purifié et délivré de ses iniquités.

3. Éloge de la Parole et du ministère de la Parole³

Voici donc en quoi consiste toute la chose, c'est que quand tu es pénétré de tristesse et d'angoisse dans le sentiment de tes péchés et de la colère de Dieu, tu ne cherches et n'admettes aucune autre consolation que celle de la parole de la promesse, soit qu'elle te soit adressée par un de tes frères présent, soit qu'elle te tombe dans l'esprit par l'assistance et les mouvements du Saint-Esprit qui te rappelle en mémoire et te fait ressouvenir de la parole que tu pourrais avoir ouïe ou lue. Comme il te fera ressouvenir ou te fera dire : *Je ne veux point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive ; ou, il y a toute une vie en sa faveur ; Dieu est le Dieu des vivants ; Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils, etc.* De pareilles paroles produisent la joie, soit qu'elles nous soient dites par d'autres, soit qu'elles nous soient mises dans le cœur par le Saint-Esprit : mais ceci est aussi une de ces vérités cachées que les hommes ignorants ne comprennent point : c'est pourquoi ils cherchent bien d'autres moyens de remédier aux plaies des pauvres âmes affligées.

³ P. 114-120.

Ce passage nous fournit un excellent témoignage de l'estime qu'on doit faire du ministère de la Parole ; car, puisque le Prophète demande d'ouïr la joie et l'allégresse, il fait voir que la Parole est nécessaire pour consoler les âmes, soit qu'elle soit dite par un autre, soit que cette Parole, autrefois ouïe, nous soit remise dans le cœur par le Saint-Esprit. Ainsi, ce passage censure tous ceux qui négligent ou qui haïssent la Parole extérieure, et se livrent à leurs spéculations inutiles et oiseuses ; il condamne aussi ceux qui, étant angoissés et troublés dans leur âme, ne veulent point recevoir et admettre la Parole évangélique, mais demeurent dans l'incrédulité, ou cherchent du soulagement dans leurs œuvres ; mais par là on s'égare, au lieu que dans ce seul moyen d'ouïr et de recevoir la Parole on ne se fourvoie point.

C'est aussi la doctrine pour laquelle nous souffrons tant de persécutions, et sommes regardés comme des hérétiques, parce que nous attribuons tout à l'ouïr de la Parole ou à la foi dans la Parole (car par l'ouïr de la Parole et par la foi nous entendons la même chose), et rien aux œuvres. Même aussi dans l'usage des saints Sacrements, il faut toujours surtout regarder la Parole, détourner toutes nos réflexions de nos propres œuvres et les attacher à la Parole ; car dans le baptême, il y a un ouïr d'allégresse, lorsqu'il est dit : *Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*. Celui qui aura cru et qui aura été baptisé sera sauvé. Dans la Cène il y a un ouïr d'allégresse, quand on entend dire : *Ceci est mon corps qui est livré pour vous ; ceci est la coupe en mon sang qui a été répandu pour vous en rémission des péchés*. Dans l'usage de l'absolution, il y a un ouïr de joie, quand on entend dire : *Crois que tes péchés te sont pardonnés par la mort de Jésus-Christ*. D'où il paraît que, quoique nous exhortions les hommes à l'usage des sacrements et des clés du royaume des cieux, cependant nous n'enseignons pas qu'il y ait en eux quelque propre dignité de nos œuvres, ni que ces usages des Sacrements soient des choses qui sortent et aient leurs effets par un *opus operatum*, ou que la simple cérémonie soit par elle-même efficace ; mais nous rappelons toujours les hommes à la foi, à l'ouïe et à la réception de la Parole qui est renfermée dans toutes ces choses-là.

Au lieu que nos adversaires, en négligeant la Parole, disputent sur la vertu et sur la forme des Sacrements, ils parlent des attritions et des contritions ; il est vrai que j'ai été moi-même si gâté par ces sortes de doctrines, qu'à peine puis-je déjà par la grâce de Dieu m'attacher au seul ouïr ; car si tu devais attendre d'admettre l'ouïr d'allégresse jusques à ce que tu sois suffisamment attristé ou contristé, tu ne le recevrais jamais. Je l'ai expérimenté souvent dans mon monas-

tère, car je suivais cette doctrine des attritions et des contritions. Mais plus je me contristais et m'affligeais, plus ma conscience aggravait et grossissait ses accusations, de sorte que je ne pouvais pas admettre les consolations que l'absolution de ceux à qui je me confessais aurait pu me donner, car je pensais toujours, qui sait s'il faut croire à ces paroles de consolation qu'ils te donnent ? Il arriva une fois, que me plaignant avec un grand torrent de larmes auprès de mon *Précepteur* des grandes tentations dont j'étais agité (qui à la vérité étaient en grand nombre pour mon âge), mon Précepteur me répondit : Que fais-tu, mon fils, de t'affliger ainsi ? Ne sais-tu pas que le Seigneur lui-même nous a commandé d'espérer ? Cette seule parole, *nous a commandé*, frappa tellement mon esprit, et me fortifia si puissamment, que je crus que je devais croire aux paroles de l'absolution et de la rémission des péchés, que Dieu nous fait offrir dans l'Évangile : paroles que j'avais déjà souvent entendues ; mais rempli que j'étais de tristes et d'affligeantes pensées, je ne croyais pas que je dusse ajouter foi à ces paroles, mais je les écoutais comme des choses qui ne me concernaient pas.

Profitez de ma triste expérience, et apprenez cette excellente doctrine de la justification, que ce verset nous enseigne, c'est-à-dire que nul n'est justifié que celui-là seul qui croit à la Parole, afin que vous sachiez mettre une aussi grande différence entre la Parole de celui qui absout et remet le péché, et vos dispositions et votre contrition, comme il y en a entre le ciel et la terre. Car lors même que la contrition est la plus parfaite, elle est encore bien au-dessous de l'excellence de la justification, et même c'est un rien en comparaison, et sans doute que nous sommes bien éloignés de mériter quelque chose ou de satisfaire pour nos péchés par notre contrition ; car quel mérite est-ce de reconnaître le péché et d'en être affligé ? C'est pourquoi, détourne ton attention de la nature de ta contrition, et tourne-la tout entière du côté de la Parole de celui qui veut t'absoudre, et ne doute point que la voix de ton frère que tu entends ne vienne de Dieu même, et ne soit la voix de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, afin que tu ne sois attaché qu'à la Parole que tu entends, et non à ce que tu fais ou à ce que tu penses, ou aux dispositions dans lesquelles tu es.

Nos adversaires font le contraire ; ils renvoient premièrement à la contrition, et c'est de la nature de la contrition qu'ils veulent que la Parole soit ou efficace ou non efficace, comme si la promesse de Dieu n'était pas valable par elle-même, et qu'elle eût besoin de nos mérites, de nos contritions et de nos satisfactions. Voilà la doctrine qu'ils retiennent, et à cause de laquelle ils nous condamnent comme des hérétiques, et nous font souffrir les supplices les plus cruels. C'est

pourquoi cette clause est ajoutée dans toutes les bulles : *À ceux qui se confesseront et qui seront contrits et affligés*. Comme si la certitude de notre absolution dépendait de la certitude de notre contrition, quoique notre cœur ne puisse jamais bien dire quand il est véritablement et suffisamment contrit. Ce sont ces indulgences que les Papes ont vendues pour de grosses sommes. Ah ! bon Jésus ! détruis et abolis de telles indulgences, et permets plutôt que les Pontifes et les grands de la terre soient indignés contre nous, que de nous laisser abandonner ta Parole pour mettre notre confiance en notre contrition ; car toute certitude nous vient de ta Parole, par laquelle tu nous révéles et nous enseignes que tous les péchés du monde ont été expiés par ton sacrifice, par ta mort et par ta résurrection. Quand le cœur entend une fois cette voix, c'est alors qu'il se réjouit de voir et d'éprouver la grandeur de la miséricorde de Dieu, qui élargit avec plaisir sa grâce, sans regarder à l'insuffisance de notre contrition, mais qui envisage simplement sa compassion et notre misère. C'est de cette ouïe que vient cette sainte assurance et cette confiance, qui nous fait dire : J'ai été baptisé, j'ai reçu ce corps qui a été crucifié pour moi, j'ai ouï la Parole évangélique de la bouche de mon frère ou du ministre, par laquelle m'a été annoncé la rémission de mes péchés ; c'est par cette confiance qu'on surmonte la mort et tous les maux.

Je traite volontiers cette matière un peu amplement, afin que vous compreniez mieux que la forme et la véritable nature de la rémission des péchés n'est point par les œuvres, mais par l'ouïe et par la réception de la Parole. Il est vrai que nos adversaires chantent et prient ce psaume tous les jours dans leurs temples, mais pas un d'eux ne sait ce que c'est que cette joie de laquelle les fidèles se réjouissent au Seigneur, qui vient de la confiance assurée qu'ils mettent en la miséricorde de Dieu, et d'une conscience qui ne doute point de la rémission de ses péchés. Si cette confiance ou cette ouïe du cœur et de la conscience ne se trouve point, il ne saurait y avoir de ferme consolation dans une âme ; car j'ai appris par ma propre expérience, qu'après toutes mes veilles, mes jeûnes, mes prières, mes soins et mes études, et tous les autres durs exercices par lesquels, lorsque j'étais moine, je m'affligeais et me mortifiais à peu près jusqu'à mourir, cependant il me restait toujours ce doute : Qui sait si toutes ces choses sont agréables à Dieu ? Heureux donc êtes-vous, chers jeunes gens, si, avec reconnaissance envers votre Dieu, vous savez bien profiter de ce qu'on vous dit, sur la véritable manière dont vous pouvez et vous devez être justifiés, de sorte que vous appreniez à dire en vos cœurs : Si je n'ai pas autant prié, si je n'ai pas un cœur aussi parfaitement contrit qu'il le faudrait, qu'importe ? ce n'est pas

sur cela que je bâtis, ce n'est pas sur le sable de mes propres œuvres et de mes bonnes dispositions, mais je bâtis uniquement sur la Parole et la promesse assurée du grand Dieu, qui me fait dire par mon frère : Je t'absous de tes péchés, au nom et par les mérites de Jésus-Christ. Je crois à cette Parole, et ma foi ne me trompera pas, car elle est fondée sur la roche des promesses du Fils de Dieu, qui est la vérité même, qui ne peut mentir. C'est de cette manière que les cœurs peuvent être remplis de joie et d'allégresse par le Saint-Esprit, qui consiste uniquement dans la certitude de la Parole ou dans l'ouïe de la foi.

Martin Luther